Aujourd'hui

ATOUTS

- Un niveau général d'équipements et de services intéressant.
- Une centralité clairement définie.
- Proximité des locaux des différentes intercommunalités.

FAIBLESSES

- Certaines zones éloignées des équipements et services.
- Manque d'accessibilité aux Personnes à Mobilité Réduite (trottoirs, mairie...).
- Pas d'offre scolaire au-delà du primaire sur le territoire communal.

Demain

OPPORTUNITES

- Un diagnostic interne prévu pour tous les bâtiments publics (sécurité, accessibilité...)
- Possibilités d'extensions ou de créations d'équipements nouveaux sur la commune, prévues dans le PLU.
- Améliorer les alternatives à la voiture pour accéder aux équipements et services (transports en commun, voies douces) pour limiter les problèmes liés à la voiture, notamment le faible nombre de places de stationnement.
- Améliorer l'offre pour la conciliation de la petite enfance avec la vie professionnelle (amplitude horaire des crèches, effectifs du Réseau d'Assistantes Maternelles).

MENACES

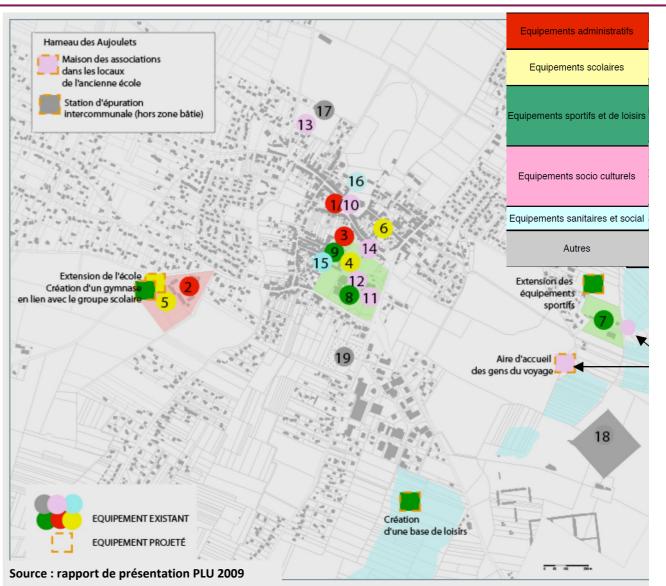
- L'une des principales préoccupations des élus et techniciens locaux (Seysses ou Axe Sud) est de savoir si l'évolution démographique autorisera le maintien d'un niveau conséquent de services et équipements.
- Autre incertitude liée à l'évolution des moyens financiers dans les collectivités locales.
- De plus en plus d'incompatibilités entre horaires d'ouverture des services de proximité et horaires de travail (d'autant plus qu'une majorité de Seyssois ne travaillent pas à Seysses). Ce problème touche aussi les associations puisque l'accès aux boîtes aux lettres n'est possible que pendant les horaires d'ouverture de la mairie.
- Manque d'effectifs pour les soins à domicile.

4. Qualité de vie





Accessibilité : services, éducation, santé





Qualité de vie

Equipements de santé et d'éducation

Equipements de santé

On compte 34 établissements tous types confondus à Toulouse (ville), ainsi que de nombreuses structures en couronne.

Seysses appartient au territoire de santé de la Haute-Garonne Nord - zone Sud. Une majorité des établissements sont proches de Seysses: principalement sur Muret (5 établissements dont l'hôpital local et la clinique "Occitanie") mais aussi à Villeneuve-Tolosane (pouponnière), Labarthe-sur-Lèze et Lagardelle-sur-Lèze.

Enfin, à Seysses, on trouve la clinique du Château de Seysses (clinique psychiatrique + unité de soins palliatifs pour enfants). La capacité d'accueil totale sur la commune est de 110 personnes en hospitalisation, et 20 lits pour Personnes à Mobilité Réduite.

La commune compte également plusieurs médecins libéraux (dont 7 généralistes), ainsi qu'une offre médicale et paramédicale variée.

En revanche, pas de maison de retraite à Seysses; les plus proches sont à Frouzins (cf fiche 3.4)

Services médicaux et paramédicaux à Seysses			
Médecin omnipraticien	7	Pharmacie	2
Chirurgien dentiste	6	Établissement psychiatrique avec hébergement	1
Infirmier	5	Spécialiste en psychiatrie	1
Masseur kinésithérapeute	5	Opticien-lunetier	1
Orthophoniste	5	Pédicure-podologue	1
Centre de radiologie	1	Laboratoire d'analyses médicales	1

L' "offre" éducative sur Seysses, jusqu'au primaire

Une crèche avec halte garderie qui peut accueillir 37 enfants.

1 école privée et 2 groupes scolaires publics, de la maternelle à l'élémentaire: le groupe Paul Langevin et le groupe Flora Tristan. Actuellement, il n'y a pas saturation des équipements scolaires (ceci n'inclut pas les équipements sportifs) dans la mesure où après la création du groupe solaire Flora Tristan, s'est opéré un phénomène de vases communicants: ouverture de classes d'un côté, fermeture de l'autre.

Les collégiens se rendent à Frouzins, au collège P. Picasso. Avec l'augmentation de population sur la zone, la question d'un nouvel établissement se posera à terme. Enfin, le lycée dont dépend Seysses est le lycée Henri Matisse de Cugnaux, qui propose un enseignement général et 2 BTS (Management des Unités Commerciales et Immobilier). Muret dispose également de 2 lycées: Pierre d'Aragon (général et technologique) et Charles de Gaulle (métiers de l'énergétique et de la domotique).

Les transports scolaires vers le collège et les lycées sont pris en charge par le Conseil Général. Aucune structure pour les études supérieures sur la CC Axe Sud (hormis la ferme expérimentale dépendant de l'école supérieure d'agriculture de Purpan.

Quelques chiffres pour réfléchir

- L'école privée Saint-Roch accueille 190 élèves dont 50% de Seysses ; le groupe Paul Langevin 364 (133 en maternelle et 231 en élémentaire) et le groupe Flora Tristan 178 (75 en maternelle et 103 en élémentaire)
- Densité médicale dans le bassin de santé de Muret: 114 pour 100 000 habitants (1,14 pour 1000). A Seysses, une densité de 0,89 pour 1000 hab. c'est sous la moyenne nationale (0,99)

Qualité de vie

Les politiques et les actions

Seysses dispose d'un niveau d'équipements et de services relativement préservé. Si les grosses structures (hôpitaux, collèges et lycées, piscine) font défaut sur le territoire communal, ils ne sont jamais bien loin. Le diagnostic du PLU évoque « un bon niveau d'équipements publics positionnés en 3 pôles principaux : Savignol, la Saudrune et Rabi (écoles, gendarmerie)

Cependant, la plus grosse concentration d'équipements est en centre-bourg : mairie, poste, il en est de même pour les équipements non publics : cabinets médicaux ou encore banques. Cette centralité présente l'avantage de la concentration, mais le pendant négatif est la distance à parcourir pour les Seyssois les plus éloignés. Or, le centre-bourg n'est pas propice à la circulation automobile ou au stationnement; la ligne 58 passe devant la place de l'église mais elle ne dessert que l'est de la commune (RD15, Marie-Curie, Gay)

La distance est un premier frein à l'accessibilité. Un second aspect tient aux bâtiments eux-mêmes. La municipalité a permis aux associations d'utiliser des salles municipales (et en a ouvert une aux Aujoulets). Les horaires d'ouverture de la mairie coïncident avec les horaires de travail des actifs mais la mairie est ouverte jusqu'à 18h en semaine, et est également accessible le samedi matin. En revanche, l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite n'est pas facilitée, notamment dans certains bâtiments publics (mairie notamment).

L'enjeu est de taille, car la loi prévoit que tous les Etablissements Recevant du Public (publics ou privés) devront respecter les normes d'accessibilité aux PMR en 2015.

Dispositions du Plan Local d'Urbanisme pour l'évolution de l'offre d'équipements

Le zonage du PLU prévoit des emplacements réservés pour l'extension d'équipements ou la création de nouveaux : collège, équipements liés aux nouveaux quartiers. Il prône également une « mixité fonctionnelle » qui autorise activités non vectrices de nuisances dans les quartiers à vocation principale d'habitat et par l'accueil de futurs équipements en lien avec les quartiers d'habitat (PLU de Seysses)

Perspectives d'échelle intercommunale

Avec l'intercommunalité, les Seyssois sont amenés à se rendre dans les bâtiments de plusieurs intercommunalités. Le siège d'Axe Sud est sur la route de Frouzins, à environ 3,5km de la mairie. Le siège du SIAS d'Escaliu est à Seysses : au 220 route d'Ox. Enfin, le SIVOM de la Saudrune a son centre administratif à Roques et son pôle environnement à Cugnaux (précisons que les équipements du SIVOM: station de production d'eau potable, station d'épuration, plateforme de compostage... peuvent être visitées.)

Paroles de Seyssois(es)

- L'ensemble des participants met en évidence la nécessité d'utiliser la voiture (et les difficultés liées à cette utilisation) comme un premier frein à l'accessibilité. Signe de cette dépendance, plusieurs projets de parking, notamment sur la place centrale ou à la salle des fêtes (projet de 120 à 130 places). (habitants, élus, techniciens)
- Certains participants se plaignent d'une carence en locaux, notamment pour les associations impliquées dans le social. (habitants lors d'un atelier participatif)
- De nombreux locaux sont très sollicités comme : la salle des fêtes et le gymnase (habitants, élus, techniciens)
- La capacité des écoles semble suffisante, même si ce n'est pas toujours le sentiment des enfants (certains réclament plus d'écoles ou trouvent qu'il y a trop d'élèves à Paul Langevin). Par contre la question d'un nouveau collège va se poser d'ici quelques années. Autre problème, un gymnase unique pour 2 groupes scolaires (Flora Tristan n'a qu'un terrain extérieur). Cela pose des questions de disponibilité de l'équipement mais génère aussi des transports pour les classes du groupe Flora Tristan. (habitants de tous âges, élus, techniciens)

